

## Permanence des élus - du 21 au 27 février 2022

**Afin de faciliter l'échange et la concertation, la Municipalité troyenne assure une permanence continue, toutes les semaines, dans chacun des 7 quartiers de la cité. Les élus sont à votre écoute sans rendez-vous :**

o Lundi 21 février, de 15h à 16h30

Karine DUTREUX, *Conseillère Municipale*  
Espace Sénardes, place de l'âne Patoche

o Lundi 21 février, de 15h30 à 16h30

Christine THOMAS, *Adjointe au Maire*  
Maison des Maraîchers, 5 A rue Guillaume Le Bé

o Mardi 22 février, de 17h à 18h

Jean-Charles MARASSE, *Conseiller Municipal*  
Espace de la Porte Saint Jacques, 2 place de Soëst

o Mercredi 23 février, de 14h30 à 16h30

Christian DUPATY, *Conseiller Municipal*  
Hôtel de Ville, place Alexandre Israël

o Jeudi 24 février, de 16h30 à 17h30

Karima OUADAH, *Conseillère Municipale*  
Hôtel de Ville, place Alexandre Israël

o Vendredi 25 février, de 16h à 18h

Anna ZAJAC, *Conseillère Municipale*  
Espace de la Porte Saint Jacques, 2 place de Soëst

o Samedi 26 février, de 10h à 11h

## VILLE DE TROYES COMMUNIQUÉ DE PRESSE

---

Bruno BAUDOUX, *Adjoint au Maire*

Maison de quartier des Marots, 23 rue Trouvassot

o Samedi 26 février, de 11h à 12h

Hervé SOMSOIS, *Adjoint au Maire*

Accueil de Loisirs des Vassaules, 6 rue des Vassaules

**Vous avez par ailleurs la possibilité de rencontrer chaque élu de la Ville de Troyes en prenant préalablement rendez-vous auprès du Secrétariat des élus au 03 25 42 33 24.**

---

### Votre contact

#### Service relations presse

Ville de Troyes

06 82 41 69 50

[relations.presse@troyes-cm.fr](mailto:relations.presse@troyes-cm.fr)